

DELIBERATION DU BUREAU
Séance du 21 décembre 2023

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié le
ID : 076-257604512-20231221-D2023_33-DE

N° ordre de passage : 3
N° annuel : D2023-33

Mise en ligne le 22/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre à quatorze heures, les membres du bureau dûment convoqués, se sont réunis en la salle municipale de Fontaine le Dun, sous la présidence de M. Philippe DUFOUR, Président.

Nombre de délégués :

en exercice : 12
présents : 10
votants : 10

Présents : M. Alain COUROYER, M. Jean Christophe DALLE, M. Christophe DUBOSC, M. Philippe DUFOUR M. Philippe LARCHEVEQUE, M. Philippe LENDORMY, M. Bruno PAULMIER, M. Jean Paul RENAUX, Mme M. Pascal VANIER, Mme Magalie WENDLING.

Absents :

Excusés : M. Jean Pierre CANU, M. Laurent BOUDIN

Date de convocation :

15 décembre 2023

Conformément à l'article L 121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du bureau, M. Philippe LARCHEVEQUE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

MISE EN ŒUVRE ET PLAN DE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES RESEAUX DE HAIES ET DE MARE DU BASSIN VERSANT DU DUN ET DE LA VEULES

Le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Dun et de la Veules, par délibération du 23 avril 2023 a reconduit dans le cadre de sa programmation « bassin versant » les opérations de plantations de haies, fourniture de plants et les travaux de création ou restauration de mares.

Les projets recensés représentent un linéaire de 9km de haies et 3 à 4 mares pour l'hiver 2023-24. Une projection pour la campagne 2024-25 estime ce linéaire à 10 km de haies et 5 mares. Des supports de communication et des stages sont également prévus.

Les coûts estimatifs de ce programme sur deux ans sont les suivants :

	Montant en € TTC	Campagne 2023-24	Campagne 2024-25	Total
TRAVAUX	Haies	60 000	80 000	140 000
	Mares	14 000	50 000	64 000
	Fournitures de plants	2 000	2 000	4 000
COMMUNICATION	Impression panneaux de chantier et d'information	600	600	1 200
AUTRES	Stagiaires (2)	5 000		5 000
	Total			214 200

Le Syndicat a répondu à l'appel à projets « travaux de restauration de la trame verte et bleue de la Région Normandie ». Cette opération peut bénéficier d'un financement à hauteur de 80% dans le cadre de la mesure « Préservation de la nature et de la Biodiversité hors Natura 2000 (FEDER 21-27-REGION) ». Le plan de financement est le suivant :

Région Normandie – Europe (80%)	171 360 € TTC
Autofinancement	42 840 € TTC
TOTAL	214 200 € TTC

Le quorum constaté,

Il est procédé au vote à 14h15.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le programme « renforcement des réseaux de haies et de mares »,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel du programme « renforcement des eaux de haies et de mares »
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter le financement de la mesure « Préservation de la nature et de la biodiversité hors Natura 2000 » auprès de la Région,
- PREND l'engagement d'inscrire chaque année à son budget les sommes nécessaires au maintien du dispositif mise en place avec le concours financier des pouvoirs publics

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 076-257604512-20231221-D2023_33-DE

Fait à Fontaine le Dun, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Philippe LARCHEVEQUE,
Le secrétaire de séance,
Date de signature : 21/12/2023



Philippe DUFOUR,
Président du SMBV Dun Veules
Date de signature : 21/12/2023



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr